



Angers, le 10 octobre 2023

COLLEGE MONTAIGNE
1 Rue Cussonneau
49100 ANGERS
tél : 02.41.31.13.40
fax : 02.41.34.13.41
ce.0491028b@ac-nantes.fr

Compte rendu de Conseil d'administration Du 10 octobre 2023

Ordre du jour :

L'ordre du jour sera le suivant :

Partie pédagogique :

- Approbation du PV concernant le CA du 27 juin 2023
- Présentation du rapport annuel de fonctionnement
- Bilan de la rentrée
- Présentation du protocole harcèlement
- Présentation du plan de continuité pédagogique
- Présentation des conventions
 - -avec la Classe relais
 - -avec la bibliothèque anglophone d'Angers
 - -avec l'ASEA

Affaires Financières :

- COP
- DBM pour vote
- DBM pour information

Questions diverses :

Quorum : 12 membres

NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES	ANNOTATIONS
<p>14 membres sont présents.</p> <p>Le quorum est atteint, la séance est ouverte par Madame la Principale, à 18h10 .</p> <p>Mme MILLOUR est désignée secrétaire de séance.</p> <p>Présentation de l'ordre du jour.</p> <p><u>DELIBERATION N°1 : Approbation du PV de la séance du 27/06/2023</u></p> <p>PERSONNES PRESENTES : 14 POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p> <p><u>Affaires Pédagogiques</u></p> <p>1) Présentation du rapport annuel du fonctionnement pédagogique</p> <p><u>Suivi des effectifs :</u> -A la rentrée 2022 : 408 élèves. Des effectifs qui ont évolué tout au long de l'année. 20 élèves ont quitté le collège et 27 élèves sont arrivés dans l'établissement -Ouverture d'une classe bi-langue : 21 élèves en 6ème -Classe CHAM : 8 élèves inscrits en 6^{ème} (le seuil maxi est de 12 élèves) -59,3% de familles sont de CSP défavorisées. 50,5% bénéficient des boursiers. Le fond social a aidé 35 familles, notamment pour la cantine.</p> <p><u>Orientation 3^{ème} :</u> -Tous les élèves ont obtenu une affectation post 3^{ème}. Le taux de passage en 2de GT est plus important, cette année. L'objectif a été de permettre à certains élèves dont les résultats étaient fragiles de valider leur orientation en 2de GT en vue d'une éventuelle orientation vers une 1^{ère} technologique. Nous suivrons pour ces élèves leur devenir. -Le travail des professeurs principaux de 3^{ème} est salué. C'est une équipe expérimentée et très investie auprès des élèves de 3^{ème}.</p> <p><u>Résultats DNB :</u> -80,5% des élèves ont obtenu leur DNB série générale. 73% des élèves ont eu une mention dont 31% avec une mention TB -taux de réussite pour la série professionnelle est de 71,4%.</p> <p><u>Climat scolaire :</u> -Le climat est plutôt serein grâce à une vigilance constante de l'équipe de la vie scolaire -Le nombre de retenues est plus important en raison des retenues liées aux retards. -Le nombre d'exclusion de cours a diminué. -De nombreux clubs, ateliers durant la pause méridienne ou en fin de journée -Achat de matériel par le FSE pour le foyer élève -Rénovation et aménagements du Hall des élèves -Existence depuis plusieurs années de journées thématiques : Journée Non au Harcèlement, Journée de la Laïcité, Journée CESCE. -Mise en place d'une journée de cohésion 3ème.</p>	<p>Arrivée de Mme Claire FRAPPIER (infirmière scolaire), Mme HERVE-MADEC et de Mme DOISNEAU (représentants parents d'élèves)</p>

Actions pédagogiques :

- sorties, visites d'entreprise ou de lieu de formation,
- 2 classes PEM, un itinéraire danse, Collège au cinéma
- ¼ d'heure lecture.

Dispositif de remédiation :

- DRI, 3 ateliers de remédiation en français,
- Dispositifs FLS et SAIP,
- Le dispositif Devoirs Faits s'est développé avec la mise en place de certains créneaux dans l'emploi du temps des élèves et de 2 créneaux de 17h00 à 18h00.

Ambition :

- Création de la Bi-langues anglais- allemand
- Existence de l'option latin
- Dispositifs en lien avec des partenaires : CHAM, Cadets de la défense, Cordées de la réussite.

Les partenaires :

- les écoles élémentaires (conseil école-collège, conseil cycle 3), le lycée de secteur (commission de liaison)
- les familles : rencontre parents-professeurs, remise des bulletins, réunions pour l'orientation post 3^{ème}
Investissement des parents au CA et aux conseils de classe
- l'AFEV, l'ASEA, l'EMAS,
- le Conseil départemental (financement de matériels, revégétalisation et aménagements de la cours,...).

La médiatrice sociale : intervention auprès des familles, des élèves, des maisons de quartiers. Son investissement a permis de développer de nouveaux partenariats.

Programme pHARe : le collège s'est inscrit à la rentrée dans ce programme. Ainsi,

- 5 enseignants ont été formés et ont pris en charge les situations de conflit. Les entretiens sont menés à partir de la méthode de préoccupation partagée.
- un groupe d'élèves ambassadeurs a également été créé. Ils ont élaboré un podcast à destination des élèves de 6^{ème}. Cette création a permis aux Ambassadeurs de remporter le 1^{er} prix catégorie collège du Prix de l'Engagement de l'Académie de Nantes.
- des actions de sensibilisation auprès des élèves

DELIBERATION N°2 :

PERSONNES PRESENTES : 17

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2) Bilan de la rentrée 2023

Les effectifs : 402 élèves. 18 inscriptions ont été effectuées depuis le 18 août.

Devoirs faits :

- Tous les élèves de 6^{ème} participent à Devoirs faits. Un créneau est inscrit à leur emploi du temps
- Pour les autres niveaux : 54 élèves en 5^{ème}, 15 en 4^{ème} et 57 en 3^{ème} (dont une classe entière).
- ouverture de 2 créneaux de 13h00 à 13h30 pour une aide rapide sans inscription

Les évaluations nationales en 6^{ème} et en 4^{ème} :

Test de fluence 6^{ème} : 36% des élèves appartiennent au groupe satisfaisant
26,7% des élèves font partie du groupe fragile
37,3% des élèves sont dans le groupe à besoins.

Test de fluence 4^{ème} : 41,6% des élèves appartiennent au groupe satisfaisant
22,7% des élèves font partie du groupe fragile
35,7% des élèves sont dans le groupe à besoins.

Les professeurs de 6^{ème} ont créé les groupes de renforcement en français et en mathématiques en s'appuyant sur les informations recueillies lors de la commission de liaison et sur les résultats des évaluations nationales.

3) Présentation du protocole pHARe

DELIBERATION N°3 :

PERSONNES PRESENTES : 17

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4) Présentation du plan de Continuité pédagogique :

A la rentrée, un inventaire est effectué auprès de tous les élèves afin de déterminer si ceux-ci bénéficient de matériels numériques : 87% des élèves ont un téléphone et 70% ont un ordinateur.

Au cours de la 1^{ère} période, les enseignants forment les élèves à l'utilisation de l'outil Pronote.

Le protocole de remplacement de courte durée (enseignants absents moins de 15 jours), a été élaboré lors d'un conseil pédagogique. L'objectif de l'année est d'informer les professeurs des créneaux à pourvoir afin de prendre en charge les élèves. Les applications numériques ainsi que la classe mobile seront des outils mis à disposition des professeurs ou des assistants d'éducation qui assureront les heures de remplacement. Il a été convenu que les professeurs assureront les heures de remplacement dans leur classe et pour leur matière.

DELIBERATION N°4 :

PERSONNES PRESENTES : 17

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

5) Présentation de conventions

DELIBERATION N°5 : Convention Classe relais

PERSONNES PRESENTES : 17

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION N°6 : Convention : bibliothèque anglophone

PERSONNES PRESENTES : 17

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION N°7 : Convention : ASEA

PERSONNES PRESENTES :

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Affaires Financières

DBM pour information

Subvention Etat : OEPRE

Ouverture de crédits d'un montant de 168,00 €.

DELIBERATION N°8 :

PERSONNES PRESENTES : 17

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Convention d'occupation précaire : Mme PENSEC, fonctionnaire.

Location du logement n°4 du 10 novembre 2023 au 10 juillet 2024.

DELIBERATION N°9 :

Ouverture de crédits

Fonds social Etat = 3 500,00 €

Viabilisation (complément du département) = 14 983,00 €

Loyers (Mme Pensec et Mme Guédet) = 3 720,00 €

PERSONNES PRESENTES : 17

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

QUESTIONS DIVERSES

Pas de question

La séance est levée à : 19h40

La Secrétaire de séance

Mme MILLOUR

Mme la Principale

N. LISCOET



